



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

### Rectorat

#### Secrétariat général

Affaire suivie par  
Marie-Noëlle Carlucci  
Téléphone  
01 57 02 61 72

Mél  
marie-noelle.carlucci  
@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco  
94010 Créteil cedex  
Web : www.ac-creteil.fr

Créteil, le 23 novembre 2012

Le Recteur de l'académie de Créteil

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements  
Mesdames et Messieurs IA-IPR  
Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'Education  
nationale

s/c de Madame et Messieurs les directeurs  
académiques des services de l'éducation nationale,  
directeurs des services départementaux de l'éducation  
nationale de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis  
et du Val-de-Marne

#### Circulaire n° 2012 - 149

**Objet : Préparation de la rentrée 2013**

**PJ : Bilan de rentrée 2012 – propositions 2013**

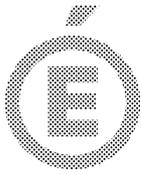
**Calendrier de préparation de la rentrée 2013**

Dans le cadre du Groupe de Contact Permanent des Personnels de Direction, les représentants des personnels de direction ont eu l'occasion de souligner la grande qualité de la préparation de la rentrée 2012. Le document de synthèse précisant les points de satisfaction et les points d'amélioration est joint à ce courrier.

Pour 2013, les objectifs principaux de notre gestion s'inscrivent dans les axes définis par le projet académique

#### **1 – Continuer à rapprocher offre de formation professionnelle et demande des élèves pour éviter le décrochage**

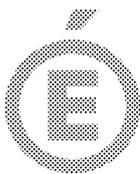
- **Assurer la montée en charge du bac pro ASSP** pour les 2000 élèves de la filière sanitaire et sociale. Ainsi à la rentrée 2013, le goulot d'étranglement qui subsistait dans cette filière disparaît et tous les élèves pourront accéder au niveau baccalauréat. Les structures de la série ST2S seront revues en conséquence.
- **Des « cordées de la réussite » pour favoriser l'accès des bacheliers professionnels en BTS.** Le nombre de bacheliers professionnels candidats à une poursuite d'études universitaires augmente régulièrement, même si le bac pro reste un diplôme d'insertion. Il nous faut multiplier les efforts pour éviter le paradoxe suivant : des bacheliers professionnels non admis en BTS, qui se retrouvent sur les bancs de l'université, qu'ils quittent en général assez vite, et des places vacantes en STS. Nous avons identifié des partenariats précis entre établissements où des équipes pédagogiques de BTS et de bac pro travaillent ensemble pour préparer l'entrée d'élèves motivés en BTS et leur faciliter les conditions de la réussite.



- **Pour l'admission en 2<sup>nde</sup> GT, nous continuerons à veiller aux équilibres entre établissements** : ce sera l'objet des réunions de début décembre où nous travaillerons ensemble dans les secteurs concernés (services académiques, rectoraux et départementaux, proviseurs et principaux) pour favoriser les équilibres entre établissements (travail sur l'offre, sur l'attractivité des séries notamment technologiques, sur l'affectation des élèves et la sectorisation). Ce sera aussi l'occasion de poursuivre le travail engagé de baisse des redoublements.
- **Un calendrier d'affectation modifié pour la fin de 3<sup>ème</sup>** : compte tenu de la date des congés de printemps, il n'est pas possible d'affecter les élèves dans la voie professionnelle début juin. Pour autant, dans une académie où les écarts entre le nombre d'élèves affectés, d'élèves inscrits et d'élèves présents sont importants, il est essentiel que les résultats de l'affectation soient connus le plus tôt possible. Nous avons donc décidé de revenir à un calendrier unique voie pro/voie GT qui donnera **les résultats au 18 juin (saisie des vœux du 13 mai au 11 juin)**. Le respect de cette date conditionne la bonne affectation des enseignants. La période post-affectation sera mise à profit pour gérer avec les élèves et les familles le suivi de l'affectation (inscriptions et suivi des élèves en attente d'affectation sur les places vacantes) et pour préparer dans les districts une transition réussie entre collèges et lycées ;
- Pour les mêmes raisons, et afin de donner une visibilité plus forte, le plus tôt possible, aux principaux, un **calendrier commun aux 3 départements** est mis en œuvre pour **Affelnet 6<sup>ème</sup>**.
- **Une réorientation 2<sup>nde</sup> GT vers la 1<sup>ère</sup> pro, mieux préparée** grâce à la procédure Pass Pro ouverte dès janvier pour les 1<sup>ères</sup> pro tertiaires.

## **2 – Stabiliser les équipes, nommer les personnels le plus tôt possible, accueillir les stagiaires :**

- Notre objectif reste de pourvoir la quasi-totalité des postes **avant le 14 juillet pour les titulaires, avant le 20 juillet pour les non-titulaires et avant le 3 août pour les stagiaires**. C'est une gageure dans une académie qui voit chaque année 1500 titulaires partir au mouvement inter-académique et qui nomme à la rentrée environ 2000 néo-titulaires, 1000 stagiaires et 3000 non-titulaires. Mais c'est un élément essentiel de la qualité de la rentrée, conditionné par le respect de deux dates :
  - o **8 mars** : date limite de construction des postes définitifs offerts au mouvement (possibilité d'ajouter mais non de retrancher jusqu'au **10 mai**)
  - o **28 juin** : date limite de construction des BMP, des jumelages de BMP et des supports stagiaires.
- Poursuivre la politique d'attractivité de certains postes pour favoriser l'arrivée de titulaires dans les établissements les plus difficiles.
- Reconduire les priorités données à la stabilisation des TZR et des contractuels
- Préparer en amont, dès la phase des postes définitifs, l'implantation des berceaux pour les stagiaires par un dialogue renforcé établissements/inspecteurs/services
- Veiller à ce que l'application IDEES sur les services confiés aux stagiaires soit bien renseignée.



3

### **3 – Construire deux mesures nouvelles qui appelleront des précisions ultérieures**

- **Des services d'enseignement pour les admissibles des sessions 2014 des concours** : ces étudiants, admissibles en juin 2013, pourront se voir confier un service équivalent à un tiers de l'ORS par contrat de travail sur un support d'enseignant. Ils prépareront à la fois leur entrée dans le métier, l'admission au concours et leur réussite au master. La rémunération correspondra à celle d'un mi-temps. Les supports correspondants devront être réservés dans des conditions définies prochainement.
- Des concours ou examens professionnels réservés destinés aux personnels non-titulaires permettront d'ici 4 ans de titulariser environ 1400 non-titulaires.

### **4 – Poursuivre nos efforts en matière de maîtrise budgétaire**

L'académie résorbe progressivement ses surnombres. Cette logique n'est en rien contradictoire avec l'efficacité pédagogique, l'esprit d'initiative et des conditions de travail satisfaisantes :

- La stratégie qui consiste à privilégier des enseignants affectés à titre définitif en établissement en est l'illustration : meilleure sur le plan pédagogique (stabilité des équipes), meilleure pour l'enseignant lui-même (sécurité de l'affectation), meilleure sur le plan budgétaire (moins de pertes d'heures).
- De même, la maîtrise de l'offre de formation et de l'affectation en diminuant le nombre des places vacantes permet de donner satisfaction à un plus grand nombre d'élèves.

### **5 – Une méthode confirmée : un dialogue de gestion permanent avec des établissements organisés en réseaux**

Ce dialogue porte notamment sur :

- Les prévisions d'effectifs et la structure pédagogique.
- Les budgets (HP-HSA-HSE).
- Les affectations de personnels (situations particulières, postes à profil, stabilisation des équipes...).
- Il s'appuie sur le travail inter établissements dans le cadre des réseaux (offre de formation, construction des postes définitifs et provisoires...).

Tous ces sujets seront développés et précisés lors des réunions départementales de la fin janvier consacrées à la préparation de la rentrée qu'animerà le secrétaire général avec le DASEN.

Je vous remercie de votre collaboration.

*Meilleurement.*

Le Recteur de l'Académie de Créteil

William MAROIS